

Pacte

La rigidité et le contrôle tatillon à l'ordre du jour !

Le Snes, avec la FSU, a participé à une réunion ministérielle le 28 juin, consacrée au projet de note de service sur le Pacte (et ses « briques » ou « parts fonctionnelles »).



Il en ressort 3 points saillants, qui confirment nos analyses et les alertes que nous lançons depuis 2 mois

1. LE CARACTÈRE IMPÉRATIF DU REMPLACEMENT DE COURTE DURÉE, POSÉ COMME UNE MISSION «DEVANT ÊTRE ÊTRE PRIORITAIREMENT ATTRIBUÉE »

« Les parts fonctionnelles sont attribuées en priorité pour couvrir le besoin de remplacement de courte durée identifié ». Par ailleurs, comme nous le disons depuis le début, « La première mission [le RCD] ne peut faire l'objet d'une demi part fonctionnelle.

2. L'ATTRIBUTION DE CETTE MISSION FERA BIEN L'OBJET D'UN CONTRÔLE OBLIGATOIRE ET SERRÉ

... par le rectorat, via les chefs d'établissement pour vérifier que cette mission est bien faite. C'est l'objet même de la lettre de mission : obtenir des personnels qu'ils intègrent le contrôle et la reddition de comptes.

3. CE CONTRÔLE S'EFFECTUERA À PARTIR DES « BESOINS » EN REMPLACEMENT CHIFFRÉS PRÉCISÉMENT

... «sur la base des constats de l'année écoulée» dûment transmis par avance au rectorat. Aux chefs d'établissement de suivre la mise en œuvre du « plan » local de « continuité pédagogique »...

Extrait : "Pour les parts fonctionnelles sur des missions horaire [...], un renforcement du contrôle interne est indispensable pour pouvoir s'assurer de l'effectivité des heures réalisées. Il est ainsi demandé à tous les directeurs, inspecteurs de l'éducation nationale et chefs d'établissements de conserver des éléments justifiant de la bonne réalisation des heures par chacun des agents"

À l'heure où les chefs d'établissement vendent du RCD assoupli, des briques de 18h du RCD sans contrôle sur les heures réalisées, des demi-briques etc, ... tout indique dans cette note que l'on va, au contraire et comme prévu, avoir un RCD rigide, en raison de la commande politique.